

Présents :

Mrs GUIONNET - DALY – CHUIN – GODOY - DESBLACHES - ALBERT - CHEVILLARD– Mmes BERTAULT - BIDAULT – Mrs FERDOEL – REMMERIE - Mmes DEPAIX – AGEN - DUPLESSIS – Mr VINCENT – Mme HENRY

Absent :

Mr BRECHAT

Excusée :

Mme HALLOIN

Secrétaire de séance : Elodie Duplessis

Le Conseil est informé des décisions prises depuis le dernier Conseil :

- Assistance à maîtrise d’ouvrage pour la vidéo-protection
- Surveillance de l’événement Avoine Zone Blues
- Surveillance de la Fête Républicaine
- Surveillance de l’événement Podium de l’été
- Réhabilitation de l’éclairage public de La Riasse
- Mise à disposition de parcelles – Mr Belery

Ajouts à l’ordre du jour :

 **Finances**

Décision modificative pour amortissements 2011

 **Culture**

Subvention « Théâtre de la Jeune Plume »

 **Sports**

Grille tarifaire mise à disposition des équipements sportifs

Convention de mise à disposition ETAPS avec le FAC (Football Avoine Club, pour « Entente du Véron »)

Convention de mise à disposition ETAPS avec le FAC (sections sportives scolaires)

Avenant 2 à la convention Football

Avenant 3 à la convention USEAB

Convention de mise à disposition temporaire d’un équipement sportif avec l’A.C.BOULOGNE-BILLANCOURT

Convention de mise à disposition temporaire d’un équipement sportif avec l’U.S. CHAMBRAY LES TOURS

 **Divers**

Subvention école élémentaire pour spectacle sécurité routière

Convention de servitude souterraine avec le SIEIL – rue Marcel Vignaud

Accord.

Avis sur projet schéma de coopération intercommunale

Monsieur le Maire expose au conseil le projet de schéma de coopération intercommunale, fusion des Communautés de Communes CHINON/RIVIERE/St BENOIT LA FORET – du VERON et du BOURGUEILLOIS et propose au conseil de délibérer sur la pertinence du territoire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- considère que le projet présenté par Monsieur le Préfet d'Indre et Loire, en ce qui concerne la fusion des trois Communautés de Communes du Syndicat Intercommunal du Val de Vienne et du Pays de Bourgueil, est cohérent au regard des objectifs de la loi et des enjeux du territoire ;
- est favorable au projet de fusion des trois Communautés de Communes composant le Syndicat Intercommunal du Val de Vienne (Communauté de Communes de la Rive Gauche, Communauté de Communes Rivière Chinon Saint Benoît la Forêt, Communauté de Communes du Véron) actuellement en cours d'étude ;
- est favorable à la dissolution du Syndicat Intercommunal du Val de Vienne à la date de fusion des trois Communautés de Communes qui le composent ;
- est favorable également au projet de fusion incluant la Communauté de Communes du Pays de Bourgueil si les communes du BOURGUEILLOIS y sont également favorables.

A cet égard, le Conseil considère qu'il conviendrait de mettre à l'étude un projet commun de territoire sur le périmètre considéré et donc qu'il serait extrêmement pertinent de donner le temps nécessaire pour mener à bien ce projet.

Après vote à bulletin secret :

Pour : 12

Contre : 1

Abstention : 3

Finances

Décision modificative n°2

Approbation de la décision suivante concernant les amortissements 2011 :

• Recettes

Article 2804158	31.736,91 €
Article 280418	44.000,00 €

• Dépenses

Article 6811	75.736,91 €
--------------	-------------

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

Extension de la Mairie

Approbation de l'avenant suivant :

Entreprise	Avenant	Montant avenant HT	Marché total HT
LANDREAU	1	- 8.041,50 €	60.200,68 €

Aménagement parking de la Mairie

Information des avenants suite à la commission d'appel d'offres :

Entreprises	Avenants	Montant avenants HT	Marché total HT
HARDOUIN	1	1.562,90 €	303.286,90 €
Les Artisans Paysagistes	1	14.621,06 €	83.267,06 €

Commerces et logements 29-31 rue Marcel Vignaud

La société SMABTP est retenue pour un montant de 24.504,07 € TTC, dans le cadre de l'assurance dommages ouvrage.

Aménagement quartier rue de l'Ardoise et de rues adjacentes

Approbation du Dossier de Consultation des Entreprises. Montant estimatif des travaux : 1.629.111,50 € TTC.

Accord.

Travaux VRD « La Riasse » - Demande de subvention auprès du SIEIL

Monsieur le Maire propose de solliciter le SIEIL (Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre et Loire), pour l'obtention d'une subvention pour les travaux suivants :

Lieu	Nature des travaux	Entreprise
Parking Mairie	Extension du réseau	CITEOS (sous-traitant de HARDOUIN)
La Riasse	Remplacement de l'éclairage public	CITEOS

Le taux de subvention est de 30 % des travaux. Accord.

Rénovation du terrain de football « A »

Approbation de l'avenant suivant :

Entreprise	Avenants	Montant avenant HT	Marché total HT
SOTREN	1	3.184,00 €	95.862,20 €

PSPG

Monsieur le Maire informe le Conseil de la publication de l'avis d'appel à candidature dans le cadre du lancement du concours de maîtrise d'œuvre pour la conception et la construction d'un PSPG à Avoine.

Salle d'activités de loisirs

Le Conseil est informé du choix du cabinet « BOURGUEIL & ROULEAU », pour un montant de 91.494,00 € TTC, pour la maîtrise d'œuvre de ce projet.

CULTURE

• **Festival « Blues »**

Approbation des conventions et contrats suivants :

- Occupation du domaine public – Parcelle AL 753 « La Riasse »
- Convention de partenariat avec ETS BOUSSIQUET – La Nouvelle République
- Convention de partenariat avec « SEML Nouvelle du Futuroscope « ARTHUR 4D – Futuroscope 2011 »
- Convention de partenariat avec CEZAM 2012

• **Fête Républicaine**

- Contrat de location de structures avec STRUCTURA pour 2.872,65 € TTC

• **Fête communale**

- Contrat de location de structures avec STRUTURA pour 2.300,16 € TTC
- Contrat orchestre Jacky ROGAN pour 650,00 €
- Traiteur – Mr BOUTTIER pour 5.951,30 € TTC

• **Saison culturelle 2011-2012**

- Contrat de saison culturelle avec la Région Centre - subvention de 50.000,00 € TTC
- Programmation 2011/2012
- Tarification 2011-2012
- Point de vente billetterie FNAC
- Point de vente billetterie TICKETNET

- Remboursement billets en cas d'annulation de spectacles
- Convention d'accueil en résidence – Théâtre de la jeune plume – subvention de 3.000 € TTC
- Contrat Gruppetto – Madame Suzie Productions – Prestation du 21/09/11 pour 2.174,36 € TTC
- Contrat de cession avec la Compagnie du Petit Monde – Prestation du 30/09/11
- Contrat Cie CAUS'TOUJOURS « Barbe Bleue... » de Titus – Prestation du 01/10/11 pour 1.125 € TTC
- Contrat « Ensemble Douce Mémoire » – Prestation du 05/10/11 pour 1.055 € TTC
- Contrat Diane Tell – Prestation du 18/10/11 pour 5.275 € TTC.

SPORTS

Accord pour :

- Convention sections sportives scolaires du collège H. Becquerel - 2011-2012 avec l'USEAB
- Convention sections sportives scolaires du collège H. Becquerel - 2011-2012 avec le FAC (Football Avoine Club »
- Convention sections sportives scolaires du collège H. Becquerel - 2011-2012 avec l'USEAB Gymnastique sportive
- Convention de mise à disposition d'un équipement sportif avec le « Football Avoine Club » 2011-2012
- Convention de mise à disposition d'équipements sportifs avec l'USEAB 2011-2012
- Avenant n°1 à la convention de mise à disposition d'un équipement sportif avec l'USEAB (sections Handball et Badminton)
- Grille tarifaire des équipements sportifs 2011-2012
- Convention de mise à disposition d'un ETAPS avec le FAC (Entente du Véron)
- Convention de mise à disposition d'un ETAPS avec le FAC (SSS)
- Convention de mise à disposition d'un équipement sportif pour l'AC Boulogne Billancourt Football, pour un montant de 810,00 €
- Convention de mise à disposition d'un équipement sportif pour l'US Chambray-Lès-Tours, pour un montant de 90,00 €
- Avenant n°2 à la convention du 13 décembre 2010 avec l'USEAB Football, solde subvention de 54.700 €. Point différé
- Avenant n°3 à la convention du 14 octobre 2010 avec l'USEAB, solde subvention de 22.000 €. Point différé

DIVERS

Accord pour :

- Contrat de location de structures avec l'entreprise STRUCTURA, dans le cadre de l'Open International d'Echecs 2011, pour un montant de 1.113,51 € TTC.
- Contrat de lutte contre les taupes avec l'entreprise Delaunay pour un montant de 2.392,00 € TTC (stade et terrains aire camping cars).
- Remboursements GROUPAMA - accord afin d'encaisser la somme suivante : 12.873,62 €, pour le remboursement des indemnités journalières
- Convention de servitude souterraine avec le SIEIL – rue Marcel Vignaud. Accord
- Subvention à l'école Joliot Curie pour le spectacle « sécurité routière » – compagnie MARVIN pour un montant de 750,00 €. Accord

Monsieur le Maire constate que la tarification de la cantine n'a pas augmenté depuis 2008 et propose les tarifs suivants pour la rentrée 2011/2012 :

- Prix enfant : 2,05 €
- Prix enfant repas occasionnel : 2,60 €
- Prix adulte : 6,60 €

Accord.

- Aire de camping cars – Nouvelle tarification :
 - Entrée + fourniture eau + vidange : 2 €
 - Stationnement : 4 €
 - Electricité : 2 €

Accord

De même, un nouvel arrêté va être pris pour un stationnement limité à 72 heures, au lieu de 48 heures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire,

Patrick **GUIONNET**

